



Une réflexion et une action partagées sur des réponses technologiques adaptées au « bien vivre à domicile »



Retour sur les
Travaux du groupe BiVACS
**« Quelles technologies « domotiques » pour un habitat facilité ?
- en particulier les commandes de l'éclairage -
Quelles recommandations pour leurs bonnes utilisations ? »**

À l'issue de 3 séances de travail, l'ensemble des participants (professionnels du soutien à domicile, usagers, prestataires d'aménagement, industriels) a élaboré des recommandations sur l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie dans le maintien de leur indépendance par l'adaptation de leur logement : plus précisément, en utilisant des technologies dites « domotiques ».

Cet « ensemble des techniques visant à intégrer à l'habitat tous les automatismes en matière de sécurité, de gestion de l'énergie, de communication, etc. » (définition selon le Petit Larousse), demande à être mieux défini :

Différentes fonctionnalités peuvent y être rattachées, plus disposées à répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie, comme :

- Alerter d'un risque
- Limiter les efforts physiques néfastes
- Aider à faire / aider au maintien d'activité

Le groupe a cependant retenu comme définition de la domotique, des matériels pour un « **confort de commande, simple et adaptable chez soi** », et ainsi vivre dans un habitat facilité.

Les travaux du groupe ont été menés sur les solutions facilement intégrables aux logements existants, à des coûts raisonnables, et plus particulièrement sur les fonctions de commande des éclairages (à distance, avec mise en place de scénarios, temporisations) ou de commande des accès. Cette fonction a été jugée prioritaire au regard des besoins et des faisabilités (techniques et financières) de leur intégration au logement.

Apporter une information sur les enjeux et modalités d'adaptation du logement, lors de moments clefs du parcours de vie, tels que l'arrivée à la retraite.

- **Faire cette information au plus près des lieux de vie des usagers :** Les espaces « personnes âgées », les centres de jour, les soins de suite et de réadaptation (etc.) constituent aussi de bonnes opportunités pour aborder le sujet de l'habitat.

- **En intégrant le thème de l'adaptation du logement à des actions de prévention et de soutien déjà existantes** : Il existe déjà sur le territoire un certain nombre d'actions de prévention pour le « bien vieillir ». Ces démarches sur le thème de l'habitat adapté ont leur place dans, par exemple, les séances d'aide aux aidants organisées par le CG, les ateliers « Bienvenue à la retraite » de la CARSAT.

Structurer le réseau des acteurs pour garantir un meilleur taux d'« aboutissement » des demandes de solutions

Depuis le recueil des attentes, la formalisation du besoin et des solutions possibles, la constitution et la validation d'un dossier de financement des aménagements d'un logement, puis la sollicitation des professionnels de l'aménagement (artisans, entreprises d'assistance à maîtrise d'œuvre), le temps nécessaire à la procédure, le manque de connaissance des acteurs, des conditions de financements, des solutions ... sont tels qu'il y a un grand écart entre « le réalisé » et le « réalisable ».

Les risques ou causes de non aboutissement d'un dossier de financement d'un aménagement de logement relèvent notamment de :

- absence de convention entre financeurs et installateurs et cloisonnement entre les divers acteurs (divers dossiers à déposer) ;
- absence ou accompagnement non adapté de l'utilisateur tout au long du processus ;
- solutions pas toujours acceptées par l'utilisateur ;
- non sollicitation des différents financements mobilisables !

Il s'agirait donc de :

- **Faciliter les échanges entre professionnels** de l'aménagement du logement et professionnels du médico social, sur les offres et possibilités d'aménagement existantes et sur les besoins rencontrés par les usagers.
- **Elaborer des scénarios de solutions** en réponse à des besoins ciblés, pour une meilleure illustration des possibilités.
- **Elaborer une liste d'intervenants possibles au domicile, pour des aménagements** : La sensibilisation aux besoins, la connaissance des solutions adaptées, une formation spécifique (ex. Handibat de la CAPEB, les pros de l'accessibilité de la FFB)... des différences qui peuvent être intéressantes quand il faut choisir un artisan pour réaliser des aménagements / installation de solutions domotiques. Cela peut être une clef du succès (aboutissement d'un dossier). Réalisée de façon neutre et objective, sans désigner un prestataire particulier, cette liste des artisans pourrait être diffusée par les acteurs du médico social (par analogie avec la liste des services de téléalarme).

Rendre lisible l'offre ! Quels besoins, quelles solutions ?

Les **besoins** soulevés pour l'éclairage, concernent notamment :

- la commande de l'éclairage en tête de lit : cette fonction (« va et vient ») n'est pas forcément présente même dans le neuf du fait de son coût.

- la mise en place d'un chemin lumineux entre la chambre et les toilettes : attention à prendre en compte la puissance pour éviter l'éblouissement. Il est aussi préférable que l'extinction soit progressive.
- l'éclairage automatique dans les toilettes
- le choix du capteur : il y a une différence entre capteur de mouvement et capteur de présence : le capteur de mouvement n'est pas forcément adapté aux personnes âgées qui par exemple peuvent ne pas se déplacer assez vite pour déclencher le capteur.
- ces capteurs sont souvent photosensibles (ne se déclenchent qu'en fonction de la luminosité ambiante) : le réglage du seuil de luminosité adéquat n'est pas évident.
- la temporisation peut être une fonction intéressante, mais encore une fois difficile à bien régler.
- les éclairages autonomes avec détecteur (de mouvement, de porte...) : ces produits peuvent être très consommateurs d'énergie.

Les catégories de **produits domotiques**

Il y a les :

- produits commercialisés dans les magasins de bricolage / grand public
- produits vendus et installés par des installateurs / électriciens / domoticiens
- pour des contextes de :
 - de rénovation
 - de construction

<i>Des solutions accessibles au grand public</i>	<i>Des solutions distribuées par le réseau des professionnels</i>
Capteur de mouvement, contacteur de porte, télécommande, etc. : des systèmes pour commander une sur-prise, sur-douille, lampe, bandeau de LEDs, au sein du réseau électrique déjà existant (par radio fréquence).	Commande par radio fréquence entre interrupteurs (existant, rajouté extra-plat), minuterie, scénario de commande, etc.
Enseignes de distribution comme Leroy Merlin, Castorama, l'Entrepôt du Bricolage, ...	Marques comme Hager, Delta Dore, Legrand, ...

Ces produits peuvent se différencier par :

- Le coût : entre quelques dizaines d'euros pour les solutions « grand public » et quelques centaines d'euro pour celles distribuées par le réseau de professionnels
- La durée de vie des composants
- La sécurité électrique de l'installation
- La qualité des scénarios de commande programmables
- L'évolutivité des solutions et gammes de produits

Pour poursuivre cette réflexion, le projet BiVACS !

Le projet « Bien Vivre son Autonomie Chez Soi » (**BiVACS**) propose la mise en place **d'échanges et de rencontres** entre les personnes en perte d'autonomie, les professionnels (de la santé, du médico-social, du social et de l'industrie) et les aidants familiaux.

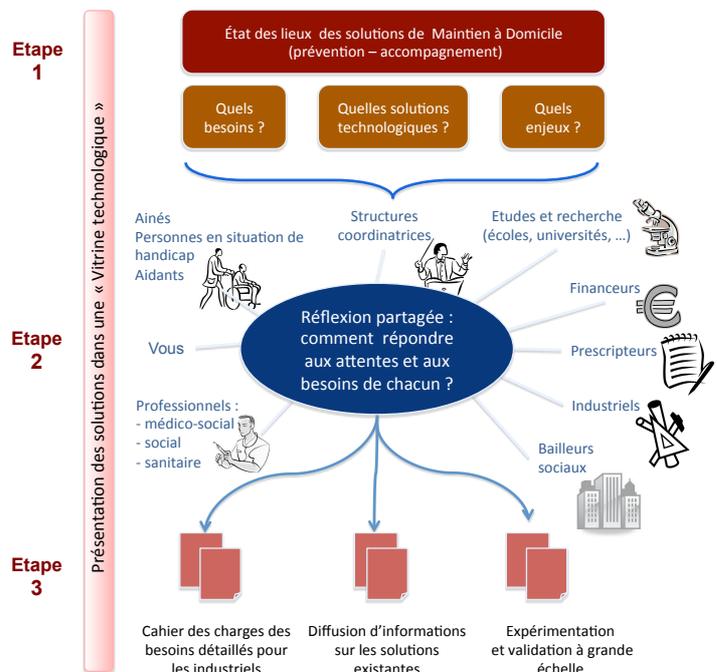
BiVACS a pour objet d'analyser les besoins et les conditions de mise en œuvre de solutions technologiques (numériques, électronique, etc.) pour le soutien à domicile, dans le but de :

- permettre de voir, tester, évaluer des solutions grâce à une **vitrine technologique**
- informer, accompagner et **faciliter les choix des utilisateurs et des aidants** dans la sélection de solutions technologiques adaptées à leurs attentes
- contribuer à **développer la filière économique** des solutions de soutien à domicile (adapter les offres de solution, faire comprendre les besoins, trouver des modes de financement des solutions, etc.)

La démarche est pilotée par le Technopole Alpes Santé à Domicile et Autonomie (TASDA), le Centre de Prévention des Alpes (CPA), l'association Alertes 38, AG2R LA MONDIALE et la plate-forme d'intermédiation des associations de services à domicile Vivial-ESP38, toujours en lien avec les partenaires locaux.

BiVACS a donc comme objectif de rapprocher « la demande de santé et d'autonomie à domicile » de « l'offre technologique », en complément des aides humaines, pour **améliorer la qualité de vie**, d'une part, et **encourager le développement économique**, d'autre part.

La réalisation du projet **BiVACS** s'effectue en 3 étapes, avec un état des lieux, des moments d'échange entre les parties prenantes du soutien à domicile et une formalisation de documents pour diffuser les résultats de cette démarche. Une vitrine « des solutions » disponibles pour faciliter la vie à domicile des personnes en perte d'autonomie regroupera progressivement les solutions technologiques jugées intéressantes. Le schéma récapitulatif de la démarche est présenté ci contre.



BIVACS

BIEN VIVRE SON AUTONOMIE CHEZ SOI



Face aux obstacles que je rencontre au quotidien, je cherche des solutions

...



- Les technologies sont-elles pour moi ?
- Qu'existe-t-il ?
- Comment les choisir ?
- Qui peut m'aider et me conseiller ?
- Qu'en pensent les autres ?
- Comment les financer ?

Contact : contact@tasda.fr

Les associations TASDA bénéficient du soutien de

